

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES
DE LA RIVE-SUD OUEST
100, STE-MARIE, LA PRAIRIE J5R 1E8

LA LUMIÈRE

Volume 13, Numéro 1

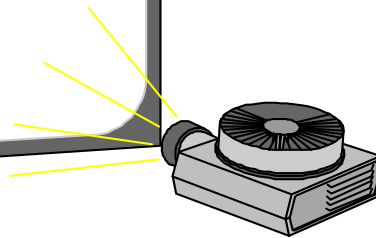
Avril 2007



Centraide
du Grand Montréal

www.centraide-mtl.org

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2007



Dans ce numéro :

Avis important	2
Inscriptions APHRSO	3
Nouvelles de l'APHRSO	5
Loisirs	8-9
Merci à nos bénévoles	10

Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale annuelle de l'APHRSO qui se tiendra le 4 juin 2007 à 19 h 00 dans nos locaux situés au 100, rue Ste-Marie à La Prairie.

Au cours de cette soirée, vous serez invités à élire les membres de votre conseil d'administration pour l'année 2007-2008 et vous aurez l'occasion de prendre connaissance de notre rapport d'activités.

N'oubliez pas que l'AGA est le moment privilégié pour faire connaître vos attentes pour que votre association continue d'être à la hauteur du mandat que vous lui avez confié.

Nous espérons vous rencontrer en très grand nombre.

Votre Conseil d'administration

C'est le temps

des inscriptions

APHRSO
Partenaire du milieu depuis 1980

****Important****

Avis à tous les parents désireux d'inscrire leur enfant à notre camp estival

Chers parents,

Comme vous le savez sans doute, l'APHRSO a besoin de plusieurs ressources pour assumer l'ensemble des activités et services qu'elle offre à ses membres. Particulièrement en période estivale, l'organisme a eu recours, du moins jusqu'à cette année, au programme fédéral Placement Carrière Été pour l'embauche des étudiants. Sans cette subvention, qui contribuait à défrayer 100% du salaire minimum, l'APHRSO n'aurait jamais pu offrir des emplois et par le fait même, n'aurait pu maintenir un camp estival.

En décembre dernier, nous apprenions que le gouvernement fédéral procédait à l'abolition de ce programme et que ce dernier serait remplacé par une autre formule. En ajout, ce même gouvernement annonçait une coupure budgétaire de plus de 50 M\$ dans ce même programme. **Quel sera donc notre financement pour l'été 2007... nous l'ignorons !**

De plus, nous apprenions au début du mois de mars que le nouveau programme en place, soit Emploi Été Canada 2007, comportait de nombreuses modifications quant aux critères d'évaluation permettant de déterminer le financement des organismes. Nous n'avons donc aucun repère à ce jour nous permettant de pouvoir anticiper le financement qui pourrait nous être octroyé.

À la lumière de ces informations et après plusieurs analyses et un long processus de réflexion, nous en sommes venus à la conclusion que nous ne pouvions cependant abolir notre camp d'été et ce, malgré l'importante incertitude quant à son financement. Vous comprendrez cependant que nous avons dû apporter plusieurs modifications à notre programmation habituelle et que nous avons dû revoir les tarifs pour assurer son maintien advenant une coupure importante. Il importe cependant de mentionner que nous avons tenté de tenir compte de la capacité de payer de la majorité des parents car nous sommes bien conscients que plusieurs vivent des situations financières parfois précaires.

Quant à la programmation qui vous est proposée pour le camp d'été 2007, elle ne sera certes pas à votre entière satisfaction et nous en sommes bien conscients. Cependant, je tiens à vous assurer qu'en tant que gestionnaires de l'organisme, les membres du Conseil d'administration et la direction ont fait le maximum pour réduire l'impact négatif lié à cette incertitude budgétaire. De plus, nous avons tenu à éviter une éventuelle annulation de dernière minute qui aurait pu, le cas échéant, amener de grands bouleversements pour les familles.

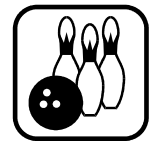
En terminant, soyez assurés que nous faisons actuellement tout en notre pouvoir pour assurer la qualité des services qui seront offerts à vos enfants cet été et qu'en aucun cas nous ne ferons relâche sur la sécurité et le bien-être de nos participants.

Nancy Côté
Directrice

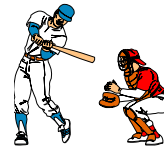
C'est le temps des inscriptions pour les activités estivales de l'APHRSO

Vous retrouverez dans le présent envoi la programmation des activités que nous vous proposons pour la période estivale. Vous avez jusqu'au 31 mai pour vous inscrire aux activités qui vous intéressent:

- Camp d'été pour les 5 à 21 ans (fréquentant le milieu scolaire)
- Vendredis socioculturels pour nos adultes autonomes
- Balle-molle et quilles pour nos sportifs



***** Balle-molle*****
ATTENTION !!!
LA SAISON DÉBUTE LE 19 MAI PROCHAIN



Inscription pour le camp d'été :

Le nombre de places étant limité, les inscriptions doivent se faire par téléphone ou en personne. Par la suite, un formulaire d'inscription doit être complété et remis avant le début du camp d'été.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que vous pouvez, en tout temps, prendre des ententes avec nous en ce qui a trait au mode de paiement des activités.

Les places étant limitées, faites vite !!!

BON ÉTÉ À TOUS!



Bureaux fermés

Veillez prendre note que les bureaux de l'APHRSO seront fermés le 25 juin ainsi que le 2 juillet 2007.

Notez que les activités prévues à ces dates feront également relâche.

Le saviez-vous ?

Le nouveau gouvernement du Canada établit les critères d'admissibilité des programmes au crédit d'impôt pour la condition physique des enfants



L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a rendu publiques le 19 décembre dernier les lignes directrices sur le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2007.

Le ministre a confirmé que, comme l'a recommandé le Groupe d'experts sur le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, la définition d'un programme admissible favorisera la participation des enfants à tous les programmes qui contribuent de façon significative à leur condition physique. De plus, il a indiqué qu'une aide additionnelle substantielle sera fournie pour les enfants ayant droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées, afin de tenir compte des obstacles particuliers qu'ils doivent surmonter pour devenir plus actifs.

Le ministre Flaherty a signalé qu'il apportera des modifications à la réglementation afin de définir ce qui constitue un programme admissible au crédit ainsi que des modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu afin de mettre en œuvre les améliorations proposées pour les enfants handicapés.

Mesures visant les enfants handicapés

En vue de reconnaître les obstacles particuliers que doivent surmonter les enfants handicapés, la *Loi de l'impôt sur le revenu* sera modifiée afin de hausser, pour les enfants admissibles au crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH), la limite d'âge pour l'admissibilité au crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, en la faisant passer de moins de 16 ans à moins de 18 ans.

La Loi sera également modifiée de manière à prévoir un montant non remboursable distinct de 500 \$ pour les enfants admissibles au CIPH, pourvu que des frais d'inscription d'au moins 100 \$ aient été versés pour un programme admissible. Ce montant supplémentaire vise à tenir compte, de manière générale, des coûts additionnels impossibles à détailler que les parents doivent assumer pour permettre à un enfant handicapé de participer à des programmes d'activités physiques, notamment pour l'équipement spécialisé, le transport et les préposés aux soins.

Les nouvelles de l'APHRSO



La cigogne frappe à l'APHRSO !

Eh oui ! C'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'APHRSO apprenait en janvier dernier qu'une de ses employé(e)s a reçu la visite de la cigogne.

En effet, notre dévouée responsable des loisirs,
Mylène Pérusse,
connaît actuellement les joies de la grossesse et de la maternité à venir.



Nous devons donc apprendre à nous passer momentanément de son dévouement et son dynamisme mais d'ici là, c'est avec une immense joie que nous pourrions suivre l'évolution de cette grossesse qui se veut une première tant pour Mylène que pour l'APHRSO.

TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX FUTURS PARENTS !

Nancy Côté
Directrice

Nouvelle secrétaire dans nos bureaux



Bonjour,
C'est la première fois que j'ai l'occasion de venir bavarder quelques minutes avec vous. Vous ne me connaissez pas encore et vous ne m'avez sûrement jamais vu car je suis toute nouvelle à l'APHRSO. En effet, ce n'est que depuis le 29 janvier que je suis parmi vous. Toutefois, vous avez peut-être déjà entendu ma voix au téléphone puisque lorsque vous appelez à l'association, c'est moi qui suis au bout du fil.

Je me nomme Denise Martel et je suis depuis peu, secrétaire au sein de votre organisme. J'aime énormément mon travail qui consiste à accomplir des tâches générales de bureau. Avant cet emploi et pour parfaire mes connaissances, j'ai suivi une formation en bureautique comprenant différents cours et ce, autant au niveau pratique que théorique. Un stage en entreprise complétait également cette formation.

Bref, un emploi intéressant et varié en compagnie de collègues que j'apprécie énormément et respecte au plus haut point. Je me sens choyée de travailler au sein d'un organisme dont la mission est de promouvoir et de défendre les droits des personnes handicapées. Étant moi-même atteinte d'une limitation au niveau auditif (je suis malentendante et dois porter des appareils) vous comprendrez que c'est une cause qui me tient particulièrement à cœur. Donc, si vous avez besoin de quoi que ce soit, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou à passer nous voir. Il me fera grand plaisir de vous accueillir et de tout mettre en œuvre afin de vous offrir le meilleur service possible.

Denise Martel

La fondation pour les enfants

le Choix du Président. 

La fondation pour les enfants le Choix du Président a pour mission d'apporter une aide significative aux familles qui ont un enfant aux prises avec une déficience physique ou intellectuelle. Les familles qui ont un enfant atteint d'une maladie comme le spina bifida, la paralysie cérébrale ou la dystrophie musculaire, pour ne nommer que celles-ci, peuvent s'adresser à la fondation pour obtenir de l'aide.

Comment ne pas répondre à leur désarroi et tenter d'aider ces enfants à retrouver leur dignité, leur indépendance et leur liberté?

Que faisons-nous pour y parvenir ?

Nous apportons notre aide en traitant directement avec les familles qui communiquent avec nous. Nous leur procurons une assistance financière directe pour leur permettre de se procurer de l'équipement favorisant la mobilité, d'effectuer des modifications à leur environnement, d'avoir accès à de la physiothérapie coûteuse et plus encore. Notre objectif est de permettre qu'on enlève les obstacles qui rendent le quotidien de ces enfants extrêmement difficile.

Au fil des 15 dernières années, La fondation pour les enfants le Choix du Président a récolté et remis plus de 15 millions de dollars à plus de 3500 familles au Canada.

Pour plus d'informations, visitez le site internet au: http://www.presidentschoice.ca/ChildrensCharity/Default.aspx/language/french?referrer=loblaws_fr

Vous pouvez également faire parvenir vos dons à cette adresse :

La Fondation pour les enfants le Choix du Président
400, avenue Sainte-Croix
Arrondissement Saint-Laurent
Montréal (Québec) H4N 3L4

Plans d'action municipaux à l'égard des personnes handicapées

Comme vous le savez sans doute, plusieurs municipalités ont désormais la responsabilité de produire un plan d'action visant à favoriser la participation sociale de leurs citoyens vivant avec des limitations. C'est le cas de toutes les municipalités au Québec qui ont une population qui excède 15 000 habitants.

L'APHRSO travaille en étroite collaboration avec les municipalités de son territoire qui sont visées par cette responsabilité. Le but de cette implication est de nous assurer que les besoins des personnes vivant avec des limitations soient connus des différents services municipaux et ce, afin que des pistes de solutions soient envisagées et que des actions concrètes puissent voir le jour.

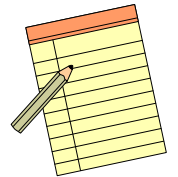
L'APHRSO n'a cependant pas la prétention de connaître l'ensemble des besoins des citoyens et ne peut, à elle seule, évaluer tous les obstacles que peuvent rencontrer les citoyens des différentes municipalités. **En fait, nous croyons que les personnes handicapées sont les mieux placées pour faire connaître leurs besoins et les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien.**

C'est pourquoi, nous invitons nos membres et leurs familles à participer activement à l'amélioration des plans d'action annuels de leur ville. Plusieurs démarches ont d'ailleurs été entreprises par les municipalités pour assurer la représentativité des citoyens handicapés. Si cela vous intéresse, renseignez-vous auprès de votre municipalité.

Une autre possibilité s'offre également à ceux qui pour différentes raisons, ne souhaitent pas s'impliquer de cette façon. Vous pouvez, en tout temps, nous contacter pour nous faire connaître vos revendications et c'est avec grand plaisir que nous pourrions ramener ces informations lors de nos rencontres avec les municipalités.

Nous vous remercions à l'avance de nous aider à vous aider !

EXPRIMEZ-VOUS!



Saviez-vous que ce journal est également mis à la disposition de nos membres afin qu'ils puissent s'exprimer sur des sujets qui les préoccupent ?

Donc,
si vous souhaitez réagir à un article ou à une opinion exprimée
avec lequel vous êtes en accord ou même en désaccord,
ou bien, si vous souhaitez nous faire réfléchir sur une réalité qui vous touche,

faites-nous parvenir votre article par courrier ou encore par courriel à:

info@aphrso.org

Nous serons heureux de vous publier
dans ***votre journal!***

Futurs chroniqueurs ... à vos crayons!



Nos athlètes au Défi sportif



Comme à chaque année, notre équipe de hockey cosom, les Éclairs du Bassin de La Prairie, participera à l'annuel **Défi Sportif** qui se tiendra au Complexe sportif Claude Robillard, situé au 1000, avenue Émile-Journault à Montréal.

Cette année encore, nos joueurs ont travaillé sans relâche dans le but de nous offrir une prestation digne de leur talent. Souhaitons qu'ils seront récompensés pour l'ensemble de leurs efforts lors de la compétition de hockey balle qui se déroulera le **samedi, 28 avril, à compter de 9 h 00.**

Nous souhaitons donc

BONNE CHANCE

à toute l'équipe ainsi qu'à leur entraîneur bénévole, monsieur Yves Tétreault, accompagné de ses assistants, Messieurs Dumas et Ménard.

Nous profitons de l'occasion pour remercier une fois de plus nos parents bénévoles pour leur grand dévouement au profit de notre équipe.



NOUS INVITONS

**TOUS NOS MEMBRES AINSI QUE LEURS FAMILLES
À SE DÉPLACER NOMBREUX POUR ALLER
ENCOURAGER NOTRE ÉQUIPE !**



LES LOISIRS DE L'APHRSO

Comme à chacune de nos sessions, une grande variété d'activités de loisirs se sont déroulées pour divertir petits et grands. Voici un bref retour sur les activités qui ont eu lieu depuis janvier et qui se poursuivront jusqu'à la mi-juin.

Atelier d'expression artistique

Pour une deuxième année consécutive, les participants ont développé et mis sur pied **LEUR** projet pour 2007. Ils ont décidé, en groupe, de ce qu'ils voulaient vous présenter pour le prochain spectacle de Noël. Cette année, le spectacle sera constitué de plusieurs petits numéros ce qui, donnera un spectacle des plus variés Ne manquez surtout pas ça.

Samedi-jeunes

Quel début d'année nous avons eu avec les membres de cette activité! Ils ont eu droit à des sorties telles que la cabane à sucre et la glissade de Candiac. Pour terminer le mois de mars en beauté, ils ont pu découvrir, avec un service d'animation et d'éducation, une panoplie d'animaux domestiques et exotiques et ce, directement dans nos locaux.

Quilles

Incroyable!!! Le nombre de participants ne cesse d'accroître pour cette activité où chaque semaine, plus d'une trentaine de personnes se divertissent entre amis au Salon de quilles Le Riverain de Sainte-Catherine.



De plus, les pointages de nos joueurs n'en finissent plus d'augmenter alors qui sait, peut-être aurons-nous droit bientôt à une partie parfaite?

Vendredis socioculturels

Nous ne pouvons passer sous silence le spectacle flamboyant que nous a offert en janvier dernier Monsieur Drôle! Sa jonglerie et sa facilité à nous faire croire en sa magie nous ont tous surpris et l'ensemble de sa prestation nous a littéralement cloué à nos chaises et ce, pendant près d'une heure.

De plus, plusieurs activités et sorties étaient au programme récemment: Soirée soins et beauté, sorties extérieures, sortie Cinéma et sans oublier notre activité Cabane à sucre. Ces activités ne sont-là qu'une petite partie de la programmation qui a divertit près d'une trentaine de participants depuis le début de la session.

La gang des pas pressés

Toujours fidèles au rendez-vous, nos joyeux lurons de la Gang des pas pressés sont eux aussi des nôtres chaque mercredi pour socialiser et s'amuser entre amis. Certains d'entre eux nous ont cependant quittés temporairement dans le but de se pavaner sous le soleil floridien mais c'est tout de même avec une grande joie que nous les retrouverons en avril pour ensoleiller nos journées.

Bien évidemment, sans le dévouement de notre personnel d'animation, les activités de l'APHRSO ne seraient certainement pas aussi amusantes.

MERCI À NOS ANIMATEURS/TRICES :
Adam, Francis, Julie, Stéphanie et Julie-Anne

Mylène Pérusse
Responsable- loisirs

Merci à tous nos bénévoles



Dans le cadre de la
Semaine nationale de l'Action bénévole,
l'APHRSO tient à remercier chaleureusement
tous ceux et celles qui contribuent, par leur apport bénévole,
à l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées.

En 2006,
c'est plus de 500 heures de bénévolat qui ont été offertes à l'APHRSO
par des hommes, des femmes et des étudiants désireux
de s'impliquer au sein de notre organisme.

Un merci spécial à
Messieurs Beaubien, Tétreault, Dumas et Ménard ainsi qu'à madame Dumont.

S'ajoute à cela le dévouement incalculable
des membres de notre Conseil d'administration
qui encore une fois cette année, n'ont pas ménagé les efforts.

En mon nom personnel, en celui de mes collègues de travail mais surtout,
au nom de tous nos membres,

UN GROS MERCI
de donner de votre temps au profit de l'APHRSO.

SAVIEZ-VOUS QUE:

La campagne de souscription de



a permis de dépasser le cap symbolique des 50 millions de dollars
grâce à l'appui de nombreux donateurs .

Pour la première fois de son histoire, Centraide a récolté **51 501 472 \$**
pour les personnes démunies, soit **2,1 M\$** de plus que le montant amassé en 2005.

Grâce à tous les généreux donateurs qui ont contribué à cette campagne,
plusieurs organismes communautaires oeuvrant auprès de citoyens dans le besoin pourront,
cette année encore, être soutenus financièrement par Centraide.

L 'APHRSO,
qui figure parmi les organismes soutenus ,
tient à remercier tous ceux et celles qui ont contribué au succès de la dernière campagne .

Équipe de rédaction

Recherche
et contenu: Nancy Côté
 Mylène Pérusse

Mise en page
et corrections: Denise Martel



Saviez-vous que ...

Vous pouvez régler d'un seul coup vos achats à votre loterie préférée. Vous n'avez qu'à nous contacter et nous vous ferons parvenir un formulaire d'abonnement.

Ainsi, vous participez au financement d'une association sans but lucratif tout en rendant plus facile votre participation aux diverses loteries de Loto-Québec.

De plus, Loto-Québec vérifiera pour vous vos numéros chaque semaine.

Qui sait !... De toute façon, il ne vous en coûte pas un sou de plus et vous aidez notre cause.

Jouez vos numéros chanceux, tout en contribuant au financement des activités de l'Association des Personnes Handicapées de la Rive-Sud Ouest.

L'abonnement en groupe est particulièrement intéressant, parlez-en à votre famille, vos amis et vos collègues de travail. Tout le monde peut s'abonner à la chance et appuyer du même coup l'APHRSO.

Retrouvez-nous
sur le web!
www.aphrso.org



Service d'abonnement à différentes
loteries de Loto-Québec

Plus besoin :

- d'acheter vos billets chaque semaine
- de vérifier vos numéros
- d'aller réclamer vos lots

Loto-Québec le fait pour vous!

Si vous gagnez, vous recevez votre chèque par la poste.

OFFREZ-VOUS VOS LOTÉRIES PRÉFÉRÉES :

pour 6 mois ou 1 an,
seul ou en groupe
(jusqu'à 10 personnes)



*Aidez une bonne cause et
abonnez-vous à la chance!*



L'ABONNEMENT À LOTOMATIQUE VOUS PERMET DE
CONTRIBUER AU FINANCEMENT DE NOTRE ORGANISME :

APHRSO

Vous voulez aider notre cause en vous abonnant?

C'est simple!

Remplissez le formulaire d'abonnement, ajoutez-y votre paiement, glissez le tout dans l'enveloppe-réponse... et le tour est joué!

18 ans +

Merci beaucoup!

Mai 2004